

Tunisie « Cités des Arts »

Descriptif

"Tunisie Cités des Arts " est un programme national visant à promouvoir la décentralisation du travail culturel et à soutenir l'initiative dans ce domaine, à développer les capacités techniques, à encourager de la créativité et à donner une impulsion au travail des associations de la société civile dans tous les États pour mettre en place une pratique de l'action culturelle citoyenne et contribuer positivement aux affaires publiques.

Maître d'ouvrage

- Maître d'ouvrage : Ministère des affaires culturelles
- Représentants locaux du Maître d'ouvrage : Commissariats régionaux de la Culture

Composantes

Appui aux initiatives artistiques dans toutes les spécialités, Appui aux associations ; Amélioration des capacités de création d'emploi dans le secteur ; Création et appui aux espaces culturels indépendants ; Activités des scènes artistiques

Les conditions

Demande introduite directement auprès du ministère de la Culture (Commissariat régional), en fonction des programmes, par les associations, les entreprises artistiques, les artistes, avec ou sans l'appui des communes.

Rappel, plus de 240 maisons de la culture peuvent apporter un appui à la fois dans la mise en place des projets artistiques et pour les accueillir dans leurs locaux.

Apport au PRCA

Ce programme peut apporter un appui direct :

- aux actions artistiques qui pourraient prendre place dans les édifices réhabilités au sein des centres anciens

- aux associations, entreprises ou individus qui souhaitent développer des activités artistiques dans les centres anciens, Accompagner de porteurs de projets pour l'occupation et la valorisation des bâtiments rénovés dans les centres anciens

Accompagnement de porteurs de projets pour l'occupation et la valorisation des bâtiments rénovés dans les centres anciens